



Déclaration de la FNEC-FP-FO au CTSD carte scolaire 1^{er} degré le 27 janvier 2021

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

À l'heure où nous rédigeons cette déclaration nous avons toujours plus de questions que de réponses sur les règles de cette carte scolaire 2021. Alors que nous vous avons exprimé la nécessité d'un groupe de travail, vous n'avez pas souhaité y donner suite. D'autres IA-DASEN l'ont fait, comme dans le Puy de Dôme par exemple. Nous aurions pu, avec certitude, renseigner les collègues sur les critères de dédoublement en GS, sur la mesure des « GS à 24 », sur la prise en compte ou non des élèves ULIS dans le 1^{er} degré, sur les seuils en maternelle cette année, etc.... Alors aujourd'hui, enfin, nous allons pouvoir discuter du projet de carte scolaire mais tout d'abord nous souhaiterions connaître les règles. Pouvez-vous nous éclairer ?

Nous avons des questions mais également des doutes et quelques certitudes :

Nous connaissons la dotation pour notre département : 50 postes.

Est-ce suffisant pour créer les postes de remplaçants qui manquent cruellement ?
Absolument pas !

Est-ce suffisant pour ouvrir toutes les classes nécessaires et permettre à l'Éducation Nationale de remplir ses missions ?

Absolument pas !

Est-ce suffisant pour ne fermer aucune classe ?

Absolument pas !

Est-ce suffisant pour rétablir les RASED ?

Absolument pas !

Est-ce suffisant pour ne pas supprimer de centres de ressources pédagogiques ?

Absolument pas !

Est-ce suffisant pour augmenter significativement les décharges des directeurs ?

Absolument pas !

Est-ce suffisant pour faire face à cette école « tout inclusive » qui met à mal les personnels et les élèves ?

Absolument pas !

Est-ce suffisant pour ne pas lisser les effectifs dans les écoles primaires pour éviter les ouvertures et favoriser les fermetures ?

Absolument pas !

Est-ce suffisant pour ne pas fusionner à tout va ?

Absolument pas !

Alors comment faire ? « Il n'y a pas le budget » entend-on ! Mais de qui se moque-t-on ?

Alors que notre ministre fait faire des économies au gouvernement sur le dos de l'Éducation Nationale, alors que, en théorie, tout le monde est d'accord que l'École est une priorité, comment expliquer ces 200 millions non utilisés ? Déjà félicité en 2018, force est de constater que notre ministre est zélé et prompt à économiser quelques millions, quitte à détruire les fondements de notre société ! Et tant pis si c'est sur le budget déjà insuffisant de notre École ! Alors, bravo Monsieur Blanquer ! Nous aussi nous vous félicitons : vous avez su rester sourd aux revendications des personnels ! Bravo Monsieur Blanquer vous

seul, avez réussi l'exploit de dépenser moins que ce qu'il vous avait été alloué pendant cette année 2020 marquée par la crise sanitaire que nous connaissons ! Comment justifier aux collègues, élèves et parents des écoles sacrifiées cette année que finalement l'Éducation Nationale avait le budget pour ouvrir les classes nécessaires en Haute-Garonne ?

Il fallait nous demander ! Nous, nous savons comment utiliser cet argent. Peut-on compter sur vous, Monsieur le DASEN pour réclamer ces millions et améliorer nos conditions d'enseignement et les conditions d'apprentissages de nos élèves. Pouvez-vous relayer nos besoins départementaux ou vous contenterez-vous de suivre la politique de ce ministre de l'Éducation Nationale ?

Bravo aussi, Monsieur le Ministre pour votre entrain à profiter de la crise et de la mise en pause de notre pays, pour imposer, notamment, le démantèlement des droits et des garanties statutaires. La FNEC-FP-FO a refusé de participer aux ateliers du « grenelle », la CGT puis la FSU ont claqué la porte. Toutes les mesures qui sont évoquées (télétravail déréglé, accompagnement PPCR, formation continue en « constellations », RH de proximité, loi Rilhac, fusion des corps d'inspection, réforme des concours...) s'articulent et avancent vers un objectif commun de remise en cause de nos statuts et du fonctionnement même de l'École publique.

Notre ministre se moque de nous !

Hier, la grève a rassemblé des milliers de manifestants. La colère gronde toujours ! Avec le dédoublement des GS en éducation prioritaire, avec l'augmentation -même minime- des décharges de direction, les 2489 postes créés ne constituent qu'une dotation positive en trompe l'œil ! Les élèves peuvent donc continuer à s'entasser dans des classes surchargées, les remplaçants, les enseignants spécialisés continuer à manquer...le ministre s'en moque ! Sous la bannière : pour les postes, pour les salaires et contre la politique d'éducation de ce gouvernement, nous étions nombreux en grève en Haute-Garonne.

Depuis hier, les IEN passent une nouvelle consigne aux collègues : plus aucun brassage donc si pas de remplaçant, pas de classe ! Le problème étant que (je cite) « Vous n'êtes pas sans savoir que les circonscriptions ne disposent plus d'aucun remplaçant et que de plus en plus d'absences d'enseignants titulaires ne peuvent être remplacées. » et même : (je cite toujours) « Un certain nombre d'enseignants titulaires sont absents pour une durée relativement longue. Quelques-unes de leurs classes ne peuvent plus être remplacées. Aussi, pour permettre à chacun de progresser et éviter de pénaliser pendant 3 à 4 semaines les mêmes élèves, la circonscription va être contrainte d'organiser une rotation des TR. » Scandaleux ! Aujourd'hui vous ne pouvez plus nous dire que vous faites face à l'urgence de la situation ! Vous étiez prévenus ! Cette année, encore plus que les autres années, il fallait recruter massivement sur la liste complémentaire ! L'École a besoin de moyens supplémentaire pour fonctionner !

Notre ministre, monsieur Blanquer, doit cesser sa politique et écouter les revendications des personnels !

Notre gouvernement doit cesser sa politique et écouter les revendications des citoyens ! Stop à la loi Sécurité Globale et aux lois liberticides ! Nous demandons le retrait TOTAL de la loi de Sécurité Globale qui sera débattue en mars au Sénat.

La FNEC FP-FO continue d'exiger :

- Ouverture de tous les postes nécessaires, tant en milieu ordinaire que dans l'enseignement spécialisé : pas une classe à plus de 25 ;

- Recrutement immédiat des personnels nécessaires, notamment par le biais de la liste complémentaire et son ré abondement, partout ! Recrutements complémentaires de contractuels avec un plan de titularisation dans le second degré. Intégration de titulaires du 1^{er} degré par ineat ;
 - Ouverture immédiate de nouvelles salles de classe pour permettre les allègements ;
 - Un vrai statut, un vrai salaire, une vraie formation pour les AESH ainsi qu'un recrutement massif pour couvrir tous les besoins notifiés par les MDPH ;
 - Abandon des PIAL ;
 - Respect des obligations de l'employeur en matière de protection des personnels ;
 - Respect de la laïcité définie par la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État ;
 - Abandon du projet de loi Rilhac et la satisfaction des revendications sur la direction d'école ;
 - Abandon des formations en « constellations » et retour à des formations librement choisies par les enseignants sur temps de classe ;
 - Défense de l'enseignement spécialisé ; maintien de tous les départs en stage ; maintien de tous les établissements et structures spécialisés et adaptés ; respect des notifications MDPH ;
 - Abandon de la réforme de préprofessionnalisation du concours ; abandon de l'oral professionnel ;
 - Maintien intégral de nos statuts ; abandon des contre-réformes ministérielles ; abrogation du décret PPCR, de la loi Blanquer, de la loi de transformation de la fonction publique, abandon de la réforme des retraites ;
 - Augmentation générale des salaires ;
 - Rétablissement des droits syndicaux ;
 - Non à la remise en cause de l'Etat de droit ;
 - Retrait du projet de loi « relative à la sécurité globale » ;
 - Rétablissement de toutes les libertés individuelles et collectives ;
 - Abandon de la Loi de Programmation de la Recherche à l'université.